

PETITE(s) HISTOIRE(s) DE PARFOURU

Les grandes figures de Parfouru

3. 30 janvier 1938: La mise en place du legs

Maire de Parfouru pendant 46 ans, Conseiller général et officier de la légion d'honneur, Armand Bellissent décède le 9 janvier 1938. Il renonce à son intention de fonder un asile de vieillards mais lègue à sa commune et à ses administrés la plus grande partie de ses biens : ainsi va naître le Legs Bellissent

La mise en place du legs dans le respect de la volonté du testateur

Le 30 janvier 1938 le Conseil municipal rend hommage à Armand Bellissent

<p>N° 334 (30janvier1938) hommage à la mémoire de M. Bellissent maire décédé le 9 janvier 1938</p>	<p>L'an mil neuf cent trente huit, le trente janvier, à neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Edmond Lemière adjoint. Etaient présents: M. M. Lemière, V. Nard, Légeray, Gaillard, Ed. Ferrère, Barette, P. Lemière, Martin, E. Nard.</p>
	<p>Absents: M. M. M. G. Martin a été élu secrétaire. Monsieur Edmond Lemière, adjoint ouvre la séance en son nom et au nom des Conseillers municipaux en adressant un hommage ému à la mémoire de M. Armand Bellissent, décédé, qui maire administra avec intérêt et dévouement la commune de Parfouru s/Odon pendant 48 ans et qui par un don généreux au Bureau de Bienfaisance et à la Caisse des Ecoles, continuera au bien-être de ses administrés.</p>

Ce même jour, le conseil et accepte le legs approuve la décision des membres du Bureau de Bienfaisance acceptant sans réserve les legs du testateur M. Bellissent en faveur du Bureau de Bienfaisance et de la Caisse des écoles.

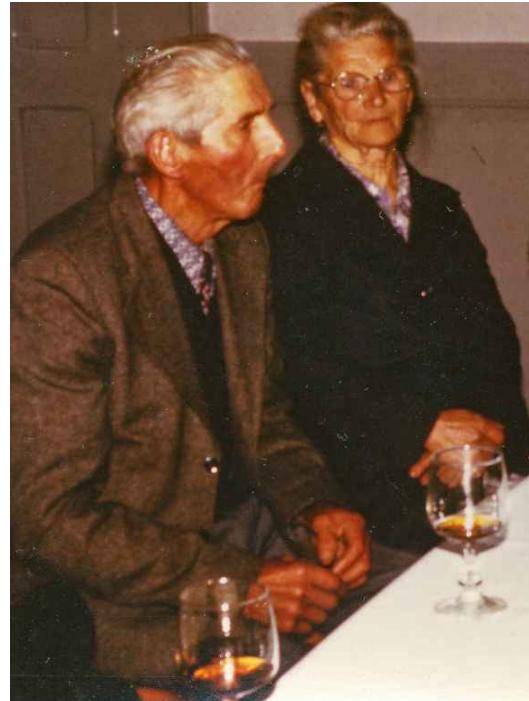
La seule contrepartie est l'entretien des tombes et tombeaux de la famille Bellissent.

<p>N° 335 (30janvier 1938) mis favorable à l'acceptation du legs de M. Bellissant au B. de Bienf^{ce} et à Caisse des Ecoles</p>	<p>Dans la même séance Le Conseil approuve la décision des membres du Bureau de Bienfaisance acceptant sans réserve les legs du testateur, M. Bellissant en faveur du Bureau de Bienfaisance et de la Caisse des Ecoles de Parfouru s/Odon, n'ayant qu'une charge, l'entretien des tombes et tombeaux de la famille Bellissant. Par et délibéré en séance les jours, mois et an sus-dits.</p>
--	---

Le 21 juin 1938

- **Réunion du Conseil municipal** : dans sa lettre du 13 juin, M. le Préfet, invite le Comité de la Caisse des Ecoles à se réunir pour accepter définitivement le legs Bellissent en faveur de la caisse des Ecoles, or, celui-ci n'existant pas, M. le Maire prie MM. Les conseillers municipaux de le constituer séance tenante, ce qu'ils acceptent . La Caisse des Ecoles des Ecoles est ainsi créée ce 21 juin 1938 !

- **Le bureau de Bienfaisance** : Le legs Bellissent étant accepté depuis le 30 janvier 1938, le Bureau de Bienfaisance désigne Alphonse Havard pour procéder aux travaux d'entretien des tombes et tombeaux de la famille Bellissent. Le Bureau lui alloue à ce titre une subvention annuelle de 200 francs



Alphonse Havard né le 3 novembre 1907 à Bayeux, ouvrier agricole, il épouse Louise Martin. Élu conseiller municipal en 1953, il le restera jusqu'à sa mort en 1983. Il a été le grand animateur des fêtes de la Saint Laurent.

Tous les anciens se souviennent de cet infatigable et sympathique piéton municipal.

Le 18 décembre 1938, le Bureau de Bienfaisance est institué « légataire universel » de Jean Armand Bellissent. M. Jeanne, maire est autorisé à exécuter les dernières volontés et toutes les conditions imposées par le testateur...

Ce dossier est la seconde partie du thème « **Armand Bellissent, grande figure de Parfouru** » qui comprend chronologiquement :

- | | |
|-----------------|--|
| 1. Janvier 1938 | « <i>Décès d'Armand Bellissent</i> » |
| 2. 1939 | « <i>Armand Bellissent lègue sa fortune à parfouru</i> » |
| 3. 1940 - ... | « <i>Le nouveau visage de Parfouru</i> » |

JFS – ML